

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16769

présenté par

M. Chassaigne et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 2 à 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer le recul de l'âge légal de départ à 64 ans, le coeur de cette réforme injuste. Il porte l'opposition des 3/4 des Françaises et Français à ce texte de loi aussi brutal humainement qu'inutile financièrement.